

Passerelle des Migneaux

Lieu : Poissy - Ile des Migneaux

Architecte : Knight Architects

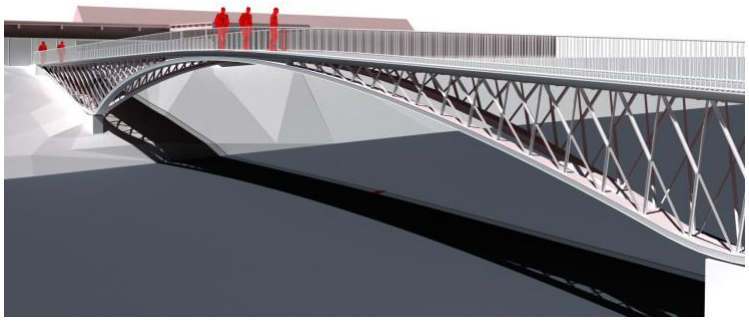
Maître d'ouvrage : GPSEO (Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise)

Mission : Conception et suivi de réalisation

Date : 2024-en cours

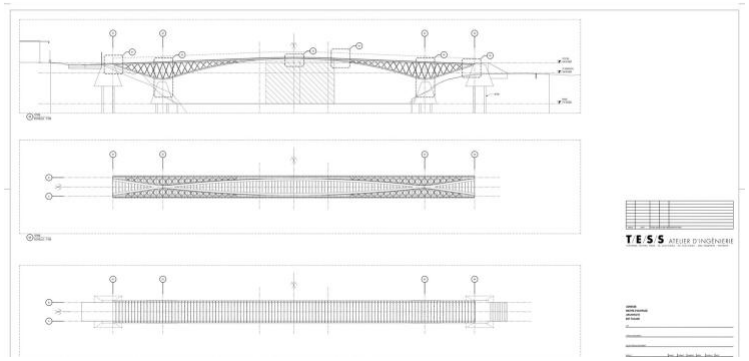
La future passerelle piétonne franchit le bras de la Seine au niveau de l'Île des Migneaux, à Poissy. Le nouveau franchissement donnera un accès PMR exclusivement à la piscine des Migneaux, située sur l'île des Migneaux.

En raison de la difficulté d'accès au site et de la mauvaise qualité du sol, la solution structurelle proposée conserve de fortes similarités avec l'ouvrage existant. Une arche composée de deux porte-à-faux dont chacun comporte deux appuis permet de ne transférer que des efforts verticaux en "push-pull" aux fondations.



L'ouvrage proposé est une structure en arche à trois travées, de longueurs successives de 8m, 42m et 8m. L'arc principal s'inscrit dans le corridor visuel délimité par les berges densément végétalisées, garantissant ainsi une forme claire et lisible, tandis que les deux travées de rive sont partiellement masquées par la végétation.

La passerelle est conçue pour s'intégrer au paysage et au contexte naturel de l'île des Migneaux. La structure en arc permet d'exploiter la hauteur disponible entre le tablier et la berge en créant une structure élancée et structurellement efficace, tout en libérant le gabarit fluvial sous ouvrage de 6,8m de haut par 11m de large. Le fonctionnement structurel est celui de deux poutres acier encastrées sur les berges et continues au centre, ce qui permet d'atteindre une grande finesse au centre et respecter la même hauteur libre que la passerelle existante. Les deux poutres sont inclinées et se rejoignent sur les deux points d'appuis proches de l'eau permettant de donner de la raideur en torsion à la passerelle.



Tandis que l'accès en rive Nord se fait directement à niveau, l'accès en rive Sud se fait soit par un escalier dans le prolongement de la passerelle, soit par une rampe offrant des pentes PMR et une halte pour la contemplation du paysage. Ce cheminement s'intègre au sein d'un jardin densément végétalisé avant d'arriver au portail d'entrée de l'avenue Emile Zola.